

20 ANS De l'Office Départemental de Prévention contre le Sida (ODPS)

Le vendredi 21 décembre 2007

Intervention de Madame Gisèle PEREZ

Vice-Présidente du Conseil général de l'Isère chargée du personnel, de la santé et de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées.

Monsieur le Président, Georges Colombier,
Monsieur le Professeur Willy Rozenbaum, Président du Conseil National du Sida,

Je suis impressionnée de participer à cette conférence-débat à vos côtés. Je vous souhaite la bienvenue en Isère et c'est très humblement que j'ose dire que je pourrai ainsi profiter de vos hautes compétences et apprendre encore...

Max Micoud, Jean-Charles Zaninotto, Francis Marion, Eve Pelletier, m'excuseront de ne pas leur envoyer autant d'éloges, mais je les côtoie plus facilement et chaque rencontre est de toute manière un moment d'échanges et d'informations partagées.

Monsieur le Professeur,
Mesdames, Messieurs,

Vous êtes dans un département où le Conseil général quelle que soit sa majorité politique depuis les premières lois de décentralisation s'est fortement impliqué en matière de santé publique dans de nombreux domaines auprès des enfants par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et des adultes tout particulièrement en terme d'information, de prévention, de diagnostic organisé.

Parce que le Conseil général a su développer une expertise, des savoir-faire reconnus, lorsqu'en 2004 l'Etat a souhaité recentraliser ces compétences, l'Isère a choisi comme l'Etat le lui permettait, de garder

l'exercice de celles-ci par conventionnement. C'est ce que nous avons décidé en 2005 à l'unanimité des conseillers généraux.

C'est ainsi que nous continuons d'exercer soit en direct, soit par conventionnement avec des partenaires, les actions de dépistage organisé :

- des cancers du sein, du col de l'utérus et du colon,
- de vaccinations
- de dépistage de la tuberculose
- et pour ce qui nous réunit ce soir, d'information, de prévention, de dépistage des IST (Infections sexuellement transmissibles) dont l'infection par le VIH.

Nous avons implanté sur le département 3 CIDAG (Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit) que nous gérons dans 3 villes : Grenoble/Vienne/Bourgoin Jallieu.

Nous intervenons dans le milieu carcéral à Varces et à Saint Quentin Fallavier.

Nous menons des actions dans des territoires qui économiquement font appel à des personnels saisonniers à Beaurepaire, La Côte Saint André, en Oisans.

C'est ainsi que nous accueillons en direct plus de 5000 consultants ce qui occasionne le double de consultations.

Après un palier dans les années 90, le nombre de consultants va croissant surtout de la part de personnes qui sont déjà infectés et présentent des signes cliniques. C'est le corollaire du relâchement des comportements préventifs chez certains qui pensent, à tort, que l'existence des antiviraux préservent. La vigilance s'est amoindrie et le VIH est toujours là pour exercer ses ravages.

Informé, informé pour prévenir c'est le sens de notre action, c'est le sens de celle de tous les partenaires associatifs et institutionnels qui sont mobilisés et que nous soutenons ; et qui sont nombreux ce soir dans cet hémicycle.

C'est tout le sens de l'existence et de l'action de l'ODPS dont nous célébrons ce soir les 20 ans.

Mais je laisse à Georges Colombier et à Max Micoud qui en sont les pères, le soin d'en parler.

C'est aussi notre soutien très important aux 5 centres de santé implantés dans les quartiers populaires de Grenoble, public particulièrement fragilisé face à ces infections et Francis Marion pourrait en témoigner.

Dans tous nos domaines de compétences en matière de santé publique, je souhaite avec notre direction santé et autonomie mettre en place un Schéma départemental santé du Conseil général.

La loi du 11 février 2005, loi d'égalité des chances des personnes handicapées qui nous occupe très fortement dans sa mise en œuvre ne nous a pas permis de démarrer son élaboration en 2007 ; si la grippe aviaire ne nous embolise pas , j'espère que nous pourrons avancer en 2008 pour une mise en œuvre 2009-2011.

Schéma que nous élaborerons dans une démarche de démocratie participative comme nous l'avons fait pour les schémas en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'objectif sera de renforcer nos actions, de proposer des actions nouvelles volontaristes dans un souci de cohérence, d'homogénéité, d'équité, sur tout le département, sur tous les territoires de celui-ci.

En commençant par coordonner les actions santé du Conseil général réalisées dans toutes les directions et en consolidant les partenariats avec les acteurs extérieurs dans une articulation efficiente, nous avançons toujours.

La société nous interpelle et nous devons répondre.

Je vous souhaite, je vous souhaite de bons échanges au cours de cette soirée.

Je vous remercie.